

EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

Groupe "Des engagements et des actes pour Deuil-La Barre"

Une démocratie participative aboutie.

Après 4 ans de fonctionnement dans 6 quartiers de la ville, alternant diagnostic en marchant et comité de quartier, soit plus d'une trentaine de rencontres avec les habitants, nous avons décidé de faire évoluer le fonctionnement de ces moments de partage afin de les rendre plus attractifs et de leur permettre de déboucher plus facilement sur des décisions concrètes. Construire la ville avec les habitants a toujours été notre objectif, de nombreuses décisions ont été prises avec vous pour améliorer et sécuriser notre cadre de vie, aboutissant à des réalisations concrètes.

De multiples propositions ont été évaluées et souvent validées.

Nous pouvons donc dire qu'après cette première période de diagnostic, les solutions proposées autant par les habitants que par les élus ont toujours été envisagées par vous et par nous comme un moyen indispensable pour pouvoir construire une ville cohérente et adaptée aux besoins de tous.

Cela nous a permis de nous approprier ensemble son devenir et de comprendre ce que doit être le juste développement de notre ville dans les années à venir. Il nous faut maintenant le construire, d'où la nécessité de modifier le fonctionnement de nos instances participatives afin de les rendre plus opératives.

De façon concrète nous souhaitons donner plus de place à la dimension « construire la ville avec les habitants » en évaluant les réalisations déjà effectuées ou celles en devenir de façon plus efficace, plus réaliste en marchant avec vous sur des parcours plus longs dans chaque quartier, avec les différents services de la Ville, pour finaliser au plus juste nos objectifs partagés et mieux comprendre ce que sera notre ville demain.

Ces « marches » ont été programmées le samedi matin pour élargir le panel de la représentativité et adapter le calendrier en fonction du rythme de vie de toutes les tranches d'âges.

Notre volonté est de développer une politique participative qui doit continuellement se remettre en question, être évaluée et évolutive pour répondre au plus près des attentes des Deuillois.

Ces rendez-vous sont axés sur la vie quotidienne et au cours des déambulations, des thématiques peuvent émerger, puis faire éventuellement l'objet d'une réunion spécifique.

Une démocratie participative revisitée, plus efficace à un moment essentiel de ce mandat ou la cohérence de notre politique au service des Deuillois doit être comprise et partagée par chacun d'entre vous.

Michel Baux
Groupe Des Engagements et Des Actes (DEDA)
www.murielscolan.com
www.facebook.com/muriel.scolan

Groupe d'opposition "Changez Deuil" Élus minoritaires, élus à part entière !

Armes à feu pour les agents de la ville :

Aucune raison, déni de démocratie et danger

« Cacher ce revolver que je ne saurais voir »

Par un entrefilet, dans le bilan municipal de novembre 2017, les Deuillois apprennent que **les agents de la ville chargés de la sécurité seront dotés d'armes de poing, c'est-à-dire d'armes létales !** Comme à l'habitude, en matière de sécurité, ni les citoyens ni les élus minoritaires ne sont consultés. Il s'agit, une nouvelle fois, d'une **décision autocratique, un déni de démocratie : des pratiques d'un autre siècle !**

La minorité lève le voile

Lors d'une commission sécurité à l'agglomération Plaine Vallée au mois de juin, seul le maire de Margency se montre favorable. A aucun moment, notre maire, représentante de Deuil-La Barre, n'intervient. **Le président de Plaine Vallée se révélant même défavorable à cette idée...** Au mois décembre 2017, lors de l'examen du budget de Plaine Vallée, le seul représentant de gauche fait avouer, du bout des lèvres, Mme Le Maire. Enfin, lors du conseil municipal de février, nos **30 questions sur le « pourquoi » d'un tel choix sont restées sans réponse !**

Une décision qui ne repose sur rien de factuel

Toute politique publique doit être accompagnée d'une étude de l'utilité. **Quel est le besoin à Deuil-La Barre pour un agent de la ville d'être armé ?** Existe-t-il des études qui démontrent que les armes de poings réduisent la délinquance, aident les agents dans leur travail, voire rassurent les citoyens ?

Un choix non assumé et non motivé

Madame le Maire et son équipe ne semblent pas assumer ce choix. Des décisions de formation, de bilan psychologique, d'achat de matériel ont été réalisées sans en informer le conseil municipal. Quand on sait, que par le passé, le conseil municipal a voté des stages de formation photo, **on peut s'interroger sur ce manque de transparence.**

Même si un vote en conseil municipal n'est pas obligatoire, cette décision prise en catimini créée beaucoup d'interrogations. Notre majorité est-elle vraiment convaincue ou manque-t-elle à ce point de courage pour informer clairement la population. **Cette décision cache une absence totale de réflexion sur ce que doit être la sécurité locale. A contrario d'une police nationale bis, nous prôtons un service communal de la tranquillité publique (Cf. tribune numérique de février sur le site de la ville).**

Fabrice Rizzoli, Alain Parant, Brigitte Goch Bauer,
Vincent Gayrard pour le groupe « ChangeZ Deuil »,
site <http://changerdeuil.fr/>
www.facebook.com/changez.deuil

Groupe "Union Républicaine pour l'Avenir de tous les Deuillois"

Tribune non transmise

Jean Bevalet, Anne-Gaëlle Maerten
et Audrey Guilbaud
deuiluneautrevoie@gmail.com